



Légende

- Limite communale
- Limite de zone du PLU
- Espace boisé classé au titre de l'article L.130-1 du Code de l'urbanisme
- Espace boisé protégé délimité en tant qu'élément de paysage, à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier au titre de l'article L.123-1-5 (7°) du Code de l'urbanisme

Commune de
MONEIN

Plan Local d'Urbanisme
Document graphique : La Commune - Sud-Ouest
ECH : 1/5000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du ...
approuvant le PLU

Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
Maison des Communes - Rue Auguste Renoir - BP 609 64006 PAU CEDEX
Tél 05 59 61 15 25 - Télécopie 05 59 64 59 47 Courriel : service.urbanisme@agpau.fr

Evaluation environnementale du PLU :
SARL RIVIERE ENVIRONNEMENT - 22, rue du prétre - 33130 BEGLES
Tél 05 56 49 59 78 Télécopie 05 56 49 65 38 http : //riviere-environnement.fr